Communiqué de presse



Bois-Colombes, le 25 avril 2013

AVIVA ENRICHIT SA GAMME PREVOYANCE AVEC AVIVA PROFIL CLE ET AVIVA PROFIL ASSOCIES

Aviva France, assureur vie, épargne, retraite, santé, dommages et prévoyance, complète sa gamme de produits prévoyance et lance deux nouveaux contrats à destination des dirigeants d'entreprise. Aviva Profil Clé pour palier, les éventuelles difficultés financières d'une entreprise en cas de décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), d'Invalidité Permanente Totale (IPT), d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) d'une personne clé de l'entreprise et Aviva Profil Associés pour garder le contrôle de l'entreprise en cas de décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) d'un associé.

Christian Martin, directeur épargne et prévoyance d'Aviva France: « Aviva Profil Clé et Aviva Profil Associés viennent enrichir notre gamme prévoyance. Ces deux nouveaux produits qui s'appuient sur notre savoir-faire nous permettent de répondre efficacement aux besoins de protection des dirigeants d'entreprise pour lesquels les risques en cas d'accident, d'incapacité et d'invalidité constituent une préoccupation majeure. Cela confirme notre volonté de nous positionner comme un intervenant majeur sur le marché de la prévoyance qui fait partie des axes stratégiques du développement commercial de nos réseaux.»

DEUX NOUVEAUX CONTRATS POUR REPONDRE A DES BESOINS SPECIFIQUES

Aviva Profil Clé.

Ce contrat a pour objectif de pérenniser l'activité de l'entreprise : Il permet à l'entreprise de percevoir un capital et des indemnités journalières destinés à compenser le préjudice financier subi (baisse du Chiffre d'affaire, règlement de charges supplémentaires) en cas de décès, d'invalidité totale ou d'incapacité d'une des personnes clés de l'entreprise.

Aviva Profil Associés.

Ce contrat a pour objectif de garder le contrôle de l'entreprise et permet aux associés survivants, en cas de décès ou PTIA (perte totale et irréversible d'autonomie) d'un des associés de l'entreprise, de disposer du capital nécessaire pour racheter les parts de l'associé décédé aux héritiers.

LES PRINCIPAUX ATOUTS D'AVIVA PROFIL ASSOCIES ET D'AVIVA PROFIL CLE

- > Un tarif décès compétitif notamment pour les non-fumeurs
- > **Des garanties acquises** qu'il s'agisse d'un accident ou d'une maladie survenu dans le cadre professionnel ou privé.
- L'option « ajustement événements économiques » incluse dans la garantie Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) qui permet d'augmenter de 40% (à concurrence de 500 000 €) le montant du capital décès pendant toute la durée de l'adhésion sur simple déclaration d'état de santé.
- Des garanties optionnelles sur Aviva Profil Clé, qui permettent de répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise.
 - Un traitement optimisé de l'invalidité totale
 - La garantie invalidité professionnelle dédiée aux personnes exerçant une profession réglementée : médicales, paramédicales, juridiques, technique ou de

l'expertise avec une évaluation de l'invalidité basée sur la seule incapacité professionnelle de la personne clé à exercer sa profession.

- La garantie invalidité permanente totale pour laquelle l'évaluation de l'invalidité de la personne clé est déterminée à partir de deux critères : l'incapacité fonctionnelle et l'incapacité professionnelle à exercer sa profession.
- Des options supplémentaires pour mieux répondre aux besoins de l'entreprise
- La garantie en cas d'incapacité temporaire totale de travail de la personne clé, qui permet le versement d'indemnités journalières à l'entreprise, avec indemnisation partielle en cas de reprise partielle de l'activité.
- L'option Sérénité qui couvre, sans condition d'hospitalisation, les affections discovertébrales ou les maladies psychiques.
- L'option Exonération du paiement des cotisations, qui prévoit la prise en charge des cotisations du contrat par l'assureur dès que l'entreprise est indemnisée au titre de la garantie Indemnités Journalières Profil Clé. En cas d'incapacité temporaire partielle, l'exonération est partielle.

Contacts presse:

Dominique Eluau - 01 76 62 67 19 - Courriel : dominique_eluau@aviva.fr

A propos d'Aviva

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion de patrimoine UFF). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord. Aviva emploie directement plus de 4700 collaborateurs. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter http://www.aviva.fr/assurances/assureur-aviva/aviva-presse et sur Twitter : @AvivaFrance